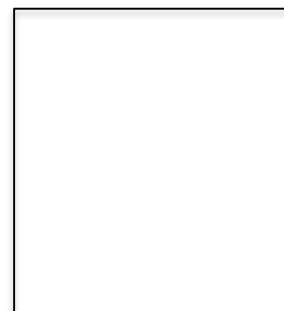




Union Nationale des Architectes d'Intérieur, Designers
Syndicat patronal affilié à la Fédération Française du Bâtiment

ADHÉRENT CAPACITAIRE
ARCHITECTE D'INTÉRIEUR,
DESIGNER



NOM Prénom
Adresse
Code postal, ville
Tél - Portable
@mail
Site Internet
Date, lieu de naissance
DIPLÔME

Est « membre capacitaire » de l'UNAID pendant une durée de 2 ou 3 ans avec une dérogation possible accordée par le Président de Région pour une année supplémentaire.

A la fin de cette période de capacitaire, Mme ou M..... pourra devenir « membre postulant » et présenter son dossier de qualification à l'occasion d'une commission de qualification.

Le montant de la cotisation de membre capacitaire est de 200€ pour l'année 2017. Elle est définie annuellement par le Conseil lors d'une réunion.

Date :

Signatures :
Parrain UNAID ou Président régional

membre capacitaire
Signature précédée des mentions manuscrites
« Reconnaît avoir lu et approuvé les statuts »

Le membre « capacitaire » ne peut en aucun cas utiliser le logo UNAID ou se prévaloir du titre de membre qualifié UNAID sur quelque support que ce soit.

(nous fournir votre cv, copie du diplôme ou équivalence.....)

(mise à jour : mars 2017)